

DOSSIER DE PRESSE

Faire des études supérieures, et après ? Enquête Génération 2010 - Interrogation 2013

Communiqué de presse

Fiche n° 1 | Les situations professionnelles en 2013, trois ans après la fin des études supérieures

Fiche n° 2 | Six types de trajectoires

Fiche n° 3 | Quelles professions en sortie de l'enseignement supérieur ?

Fiche n° 4 | L'apprentissage et les dispositifs d'aide à l'insertion dans l'enseignement supérieur

Note Emploi Formation
n°52



Contact Presse : Marie-Christine Antonucci

E-mail : servicepresse@cereq.fr

Tél. 04 91 13 28 94

Marseille, le 24 septembre 2015

Faire des études supérieures et après ?

Que sont devenus les 369 000 jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2010, avec ou sans diplôme ? Pour y répondre, le Céreq a analysé les trois premières années de vie active de ces jeunes de la Génération 2010, interrogés en 2013. Portrait de la génération, socialisation professionnelle pendant les études, panorama détaillé des conditions d'insertion, évolution des emplois occupés et comparaisons avec la Génération sortie du système éducatif en 2004 (avant la crise) ; tels sont les grands chapitres de cette nouvelle publication. Analysant de façon détaillée les trajectoires des jeunes, cet ouvrage apporte un éclairage original sur la transition des études supérieures à l'emploi.

Une insertion très dépendante du niveau de sortie mais aussi de la spécialité de formation

Entrés sur le marché du travail deux ans après la crise de 2008, l'insertion professionnelle des jeunes sortants du supérieur de la Génération 2010 est plus difficile que pour ceux sortis de formation quelques années plus tôt. En réalité, ce sont les sortants sans diplôme qui sont le plus confrontés aux effets de cette dégradation de la conjoncture économique. Ainsi, parmi les 87 000 jeunes dans ce cas 40 % sont hors de l'emploi trois ans après leur sortie du système éducatif. Avec un salaire médian de 1 350 euros, ils occupent souvent des postes d'employés ou d'ouvriers non qualifiés (presque 40 % de leurs emplois).

Pour les diplômés, la situation est dans l'ensemble nettement plus favorable mais avec de fortes disparités entre niveaux de diplôme et spécialités de formation, que ce soit en termes d'exposition au chômage ou de conditions d'emploi après 3 ans de vie active. Ainsi, leur taux de chômage peut varier de 2 % à plus de 20 %.

Aux niveaux bac+2/bac+3, si la filière « santé, social » tire toujours son épingle du jeu avec 2 % de chômage à 3 ans, ce n'est pas le cas pour bien d'autres spécialités. Pour les sortants de L3, la situation des titulaires d'une licence professionnelle tertiaire ou d'une licence générale en sciences, avec 9 % de chômage, contraste avec celle des titulaires d'une licence générale en lettres ou sciences humaines et sociales (16 % de chômage).

À bac+ 5, les diplômés des écoles d'ingénieurs affichent un taux de chômage d'à peine 4 % et 88 % occupent un emploi de cadre. Disposant d'un salaire médian net mensuel de plus de 2 300 euros, ils sont, avec les docteurs, les diplômés les mieux rémunérés en 2013. Situation qui contraste avec celle des jeunes diplômés d'un master en sciences de la vie, sciences de la terre ou en langues, lettres ou arts, encore confrontés à un taux de chômage supérieur à 15 %, trois ans après leur sortie de l'université.

Des trajectoires moins linéaires et plus réversibles ?

L'enquête Génération appréhende la diversité des parcours d'accès à l'emploi à travers six trajectoires types. La trajectoire majoritaire reste, malgré la crise, celle d'un accès immédiat et durable à l'emploi, qui concerne 54 % des sortants de l'enseignement supérieur. Deux autres types de trajectoires révèlent une stabilisation en emploi rapide (pour 16 % des sortants) ou progressive (9 %) mais les parcours ne vont pas tous dans ce sens.

À titre d'exemple, pour 8 % des jeunes sortants, la trajectoire est marquée par un retour en études ou en formation dans les trois années qui suivent la formation initiale. L'importance de cette figure, autrefois marginale, illustre une transition des études à l'emploi qui serait de moins en moins linéaire et irréversible en France. Les jeunes les plus concernés sont d'abord ceux qui avaient interrompu leurs études supérieures sans obtenir de diplôme. Étonnamment, plus de 17 % des jeunes diplômés de licence générale connaissent eux aussi ce type de trajectoire, notamment ceux issus des spécialités de droit, économie, gestion, administration économique et sociale (AES) ainsi que de lettres, langues, arts, d'autres sciences humaines et sociales et de STAPS.

Plus d'emplois non qualifiés mais aussi plus de cadres avec des professions de moins en moins techniques

Les professions occupées au bout de trois ans par les sortants de l'enseignement supérieur portent la marque d'une polarisation croissante des qualifications et d'une tertiarisation des emplois. En effet, comparés à ceux de la Génération 2004, les jeunes de la Génération 2010 occupent à la fois plus souvent des postes non qualifiés mais aussi, et en dépit de la crise, plus d'emplois de cadre. Ce renforcement aux deux extrémités de l'échelle des qualifications va de pair avec une moindre présence sur les professions intermédiaires et sur les postes d'ouvrier ou employé qualifiés. Mais, derrière ce mouvement de polarisation de leurs emplois, se cache surtout une tertiarisation des professions exercées. Les emplois non qualifiés sont nettement plus qu'avant ceux du commerce et des services. Et à l'autre bout également, les postes de cadre sont moins souvent techniques.

Au final, trois ans après leur sortie de l'enseignement supérieur, d'un côté, 15 % des jeunes en emploi occupent un poste non qualifié et de l'autre, 33 % sont cadres, dont un tiers seulement ingénieurs ou cadres techniques.

Un fort développement de l'apprentissage, filière qui n'est pas socialement moins sélective

Des formes de professionnalisation diverses émaillent les formations conduisant aux diplômes du supérieur. L'apprentissage concerne 12 % des sortants de 2010. Il est surtout répandu parmi les jeunes diplômés de bac+2 (25 %) et chez les titulaires de licence professionnelle (31 %). L'apprentissage poursuit son développement au sein de ces filières de l'enseignement supérieur court mais il s'est également diffusé rapidement dans les grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, où 19 % des diplômés de 2010 sont sortis par la voie de l'apprentissage.

L'étude du Céreq montre que dans l'enseignement supérieur, l'apprentissage n'est pas une voie de formation associée à des origines modestes, et que de ce fait il ne joue pas de façon évidente un rôle de promotion sociale. Pour les diplômés de licence professionnelle les origines sociales des apprentis sont même plus « huppées » que celles des « scolaires », avec 40 % de diplômés ayant au moins un parent cadre.

Pour les diplômés des grandes écoles, à l'inverse, elles sont un peu plus modestes que pour les « scolaires » même si 46 % des apprentis sortant de ces écoles sont encore issus d'un milieu cadre.

Une mission d'insertion des universités qui a pris corps à travers des dispositifs

Depuis la loi d'autonomie de 2007, LRU, les universités se sont dotées de moyens pour apporter une aide à l'insertion de leurs étudiants (consolidation des SCUIO et création des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle, (BAIP). Divers dispositifs d'accompagnement et de professionnalisation se sont alors diffusés dans les filières généralistes qui n'avaient pas cette tradition contrairement aux filières professionnelles courtes et aux grandes écoles.

La participation aux modules visant à favoriser l'employabilité des étudiants s'est nettement répandue dans les universités. Parmi les dispositifs dont ont bénéficié une bonne partie des jeunes pendant leur dernière année d'études figurent les aides pour trouver un stage (41 %), pour connaître les débouchés professionnels (39 %) ou pour la rédaction des CV (37 %).

La diffusion de tous ces dispositifs n'est pas homogène et varie d'un diplôme à l'autre. Ainsi, les sortants diplômés de licence générale les mentionnent encore assez peu.

Par rapport aux masters universitaires, les grandes écoles conservent une longueur d'avance. Parmi leurs diplômés, un sur quatre a bénéficié d'au moins cinq dispositifs.

En comparaison, les diplômés de master suivent deux fois moins souvent les modules visant à identifier les compétences ou à construire un projet professionnel. Ces modules sont particulièrement jugés utiles a posteriori par les jeunes. De même, si 51 % des étudiants en écoles de commerce ont bénéficié d'un dispositif de « sensibilisation à l'entrepreneuriat », ce n'est le cas que pour 18 % des sortants diplômés de M2.

Contact Presse : Marie-Christine Antonucci

E-mail : servicepresse@cereq.fr

Tél. 04 91 13 28 94

Fiche 1 | Les situations professionnelles en 2013, trois ans après la fin des études supérieures

Les premiers résultats de l'enquête Génération 2010 publiés au cours du premier semestre 2014 mettent en lumière des conditions d'insertion des jeunes sortis en 2010 sur le marché du travail nettement moins favorables que celles de leurs homologues sortis 3 ans plus tôt⁽¹⁾. Ainsi, comme le soulignent les auteurs, cette transition des études au travail est contrariée par l'approfondissement de la crise. Cependant, comme bien souvent, ce sont les non-diplômés qui ont subi l'essentiel de cette dégradation de la conjoncture économique. Pour les autres, il existe de fortes disparités par niveau de diplôme et spécialités en termes de conditions d'emploi à 3 ans.

Des conditions d'emploi moins favorables dues à la crise, surtout pour les non-diplômés (NEF p. 38-39, tableau 15)

Parmi les 87 000 jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2010 sans y avoir obtenu de diplôme, 24 % sont au chômage trois années après leur sortie du système éducatif. Parmi ceux qui sont en emploi au moment de l'interrogation en 2013, l'accès aux statuts de cadre et profession intermédiaire n'est pas assuré : seulement un peu plus d'un tiers d'entre eux occupent ces positions. Avec des salaires avoisinant les 1 350 euros nets par mois, ces jeunes sont les moins bien rémunérés parmi les sortants de l'enseignement supérieur. Au sein de cet ensemble, les jeunes ayant échoué en L1/L2 (IV sup universitaire) apparaissent plus en difficultés que ceux ayant échoué en BTS et DUT (IV sup pro), ces derniers arrivant plus souvent à se stabiliser sur le marché du travail que les premiers.

À diplômes équivalents, des conditions d'insertion différentes selon les spécialités (NEF p. 40-43, tableau 16)

En L2 et L3, la situation professionnelle des jeunes est très disparate puisque selon le niveau de diplôme et la spécialité, le taux de chômage à trois ans varie entre 2 % et 15 %. Les diplômés de bac+2/+3 de la santé et du social tirent leur épingle du jeu : avec un taux de chômage de 2 %, ils sont 97 % à occuper un emploi de profession intermédiaire en 2010. Pour les autres sortants de L2 et L3, il existe un avantage en termes d'insertion pour les jeunes sortis avec un diplôme professionnel en comparaison de ceux sortis avec un diplôme général. Ainsi le taux de chômage à trois ans des sortants de L3 professionnelle atteint 10 % contre 14 % pour ceux sortis de L3 universitaire. Les premiers occupent plus souvent des emplois de profession intermédiaire et autant des emplois de cadre que les seconds. Pour les L3 universitaires, il existe de grandes différences selon la spécialité de sortie du diplôme. Plus souvent au chômage et moins rémunérés, les sortants de L3 en lettres sciences humaines et sociales (LSHS), droit éco et gestion sont plus à la traîne que les sortants de L3 en sciences.

Les sortants de grandes écoles sont les plus favorisés (NEF p. 44-46, tableau 17)

Pour les plus diplômés de l'enseignement supérieur, les sortants de grandes écoles connaissent les conditions d'insertion les plus favorables sur le marché du travail. Seulement 4 % des diplômés d'écoles d'ingénieurs sont au chômage en 2013 et 88 % d'entre eux occupent un emploi de cadre au même moment. Avec un salaire net médian mensuel s'élevant à plus de 2 300 euros, ils sont avec les docteurs, les diplômés les mieux rémunérés en 2013. À l'université, l'insertion des M1 et M2 est moins favorable, avec des taux de chômage à trois ans supérieurs à 10 % et des taux d'accès à l'emploi de cadre moindres. Pour la plupart d'entre eux, les rémunérations trois années après la sortie du système éducatif peinent à dépasser les 2 000 euros nets mensuels. Pourtant, les sortants de gestion, sciences de l'ingénieur et informatique tirent leur épingle du jeu.

SITUATIONS DES JEUNES EN 2013 PAR GRANDS NIVEAUX DE DIPLOMES

	Taux de chômage	Parmi les jeunes en emploi				
		Part des jeunes en EDI (Fonctionnaires ou CDI)	Part des jeunes à temps partiel	Part des jeunes cadres	Part des jeunes PI*	Salaires nets mensuels**
Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur	13%	66%	11%	33%	40%	1 600
Sortants sans diplôme	24%	50%	22%	6%	32%	1 280
BTS	14%	66%	9%	7%	47%	1 440
DUT	17%	68%	10%	18%	49%	1 500
Autre bac+2 (écoles d'art, écoles spécialisées, etc.)	15%	64%	15%	30%	45%	1 480
Bac+2/+3 santé et social	2%	73%	10%	1%	97%	1 710
L3 Licence professionnelle	10%	73%	5%	16%	61%	1 600
L3 Licence générale	14%	62%	20%	16%	49%	1 410
Autre bac+3 (écoles d'art, spécialisées, DU, etc.)	13%	63%	9%	31%	40%	1 500
L1/L2/L3	16%	62%	14%	9%	52%	1 460
M1	14%	65%	11%	38%	45%	1 600
M2 Master universitaire	12%	69%	9%	62%	27%	1 870
Autres M2 (écoles d'architecture, d'art, DU, etc.)	10%	65%	7%	62%	29%	1 960
Écoles de commerce bac+5	9%	89%	2%	66%	26%	2 240
Écoles d'ingénieurs bac+5	4%	89%	1%	88%	10%	2 330
M1/M2	10%	75%	7%	66%	25%	2 000
Doctorat	6%	49%	10%	96%	3%	2 430

Source : Céreq, enquête Génération 2010, interrogation 2013.

* PI : profession intermédiaire ; ** médian

⁽¹⁾ Christophe Barret, Florence Ryk, et Noémie Volle, « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 : Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », *Bref* 319 (2014).

Fiche 2 | Six types de trajectoires

L'enquête 2013 auprès de la Génération 2010 permet d'étudier les parcours d'insertion professionnelle des débutants durant les trois premières années qui suivent leur formation initiale. Elle recense mois par mois la situation de chaque jeune, entre emploi, recherche d'emploi, reprise d'études, formation et inactivité. Le cheminement de la Génération dans son ensemble peut être décrit à l'aide d'un chronogramme global, qui retrace pas à pas les situations de ces jeunes. Cette représentation permet de lire l'évolution, au fil des mois, de la part de jeunes en emploi, au chômage, en formation, etc. Afin de se faire une idée de la diversité des parcours individuels, des techniques statistiques permettent d'esquisser un certain nombre de trajectoires types. Celles-ci visent à la fois à décrire et à quantifier les principaux parcours d'insertion des nouveaux entrants. Sont ainsi regroupés au sein d'une même trajectoire les jeunes qui ont connu des parcours proches. Cette proximité se mesure au nombre de mois au cours desquels leurs situations sont identiques. La démarche permet de faire émerger six trajectoires types d'entrée dans la vie active.

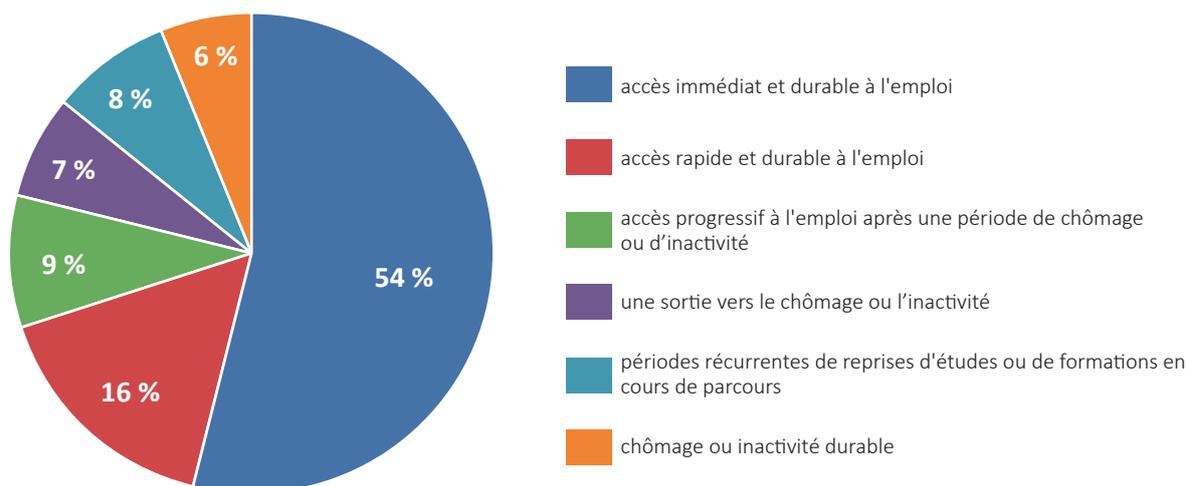
70 % des sortants de l'enseignement supérieur s'insèrent vite et durablement

Plus de la moitié des diplômés de l'enseignement supérieur ont connu un **accès immédiat et durable à l'emploi** et 16 % un **accès rapide à l'emploi**.

Au sein de ces deux premières trajectoires, certains diplômés sont représentés plus que d'autres :

- pour la première, les diplômés de bac+2/+3 en santé (90 %), de M1 sciences (70 %), les doctorats de math/physique, sciences de l'ingénieur, informatique/électronique ou santé ;
- pour la deuxième trajectoire, les diplômés de bac+2/+3 du social (22 %), de licence professionnelle (22 %), de M2 universitaire (20 %), les diplômés de grandes écoles (27 %) ou de M2 en aménagement et géographie (25 %).

TRAJECTOIRES TYPES D'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE DE LA GÉNÉRATION 2010



Source : Céreq, enquête Génération 2010, interrogation 2013.

Pour les 30 % restant, les trajectoires apparaissent plus difficiles : 9 % d'entre eux connaissent un accès progressif à l'emploi après une période de chômage ou d'inactivité, 7 % une sortie vers le chômage ou l'inactivité, 6 % une situation de chômage ou d'inactivité durable et 8 % passent par des périodes récurrentes de reprises d'études ou de formations en cours de parcours.

Les reprises d'études se concentrent étonnamment au niveau L3

Les diplômés de l'enseignement supérieur se répartissent inégalement au sein des différentes trajectoires.

Les jeunes concernés par les reprises d'études ou de formations se concentrent majoritairement au niveau IV supérieur (17 %). Mais il est à noter également que plus de 17 % des jeunes diplômés de L3 universitaire appartiennent à cette trajectoire professionnelle, notamment dans les spécialités droit, économie, gestion, AES et lettres, langues, arts, « autres SHS » et STAPS.

La trajectoire d'**accès progressif à l'emploi après une période de chômage ou d'inactivité** se caractérise par une forte hétérogénéité au sein de la population des diplômés de l'enseignement supérieur. Au moins 14 % des jeunes issus de M1 en droit, économie, gestion et AES, en M2 en sciences de la terre, de l'univers, de l'espace et physique, en M2 sciences de la vie, santé et biologie appartiennent à cette trajectoire;

Les sortants de l'enseignement supérieur sans diplôme, certains BTS industriels ou tertiaires sont plus représentés dans la trajectoire **sortie d'emploi vers chômage ou inactivité**.

La trajectoire **chômage ou inactivité durable** est plus marquée pour les jeunes sortis de l'enseignement sans diplôme (10 %) et pour les diplômés de L3 universitaire en lettres, langues et arts (9 %).

Fiche 3 | Quelles professions en sortie de l'enseignement supérieur ?

Un tiers d'emplois de cadres trois ans après la formation initiale

Parmi l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur en 2010, 33 % des jeunes en emploi trois ans plus tard occupaient un poste de cadre tandis que 40 % relevaient, eux, des professions intermédiaires. Au même moment, 6 % occupaient un poste d'employé qualifié et 4 % un poste d'ouvrier qualifié. Enfin, 13 % étaient sur des postes d'employés non qualifiés et 2 % sur des postes d'ouvriers non qualifiés.

De très nettes disparités distinguent les différents niveaux, spécialités et filières de l'enseignement supérieur quant aux débouchés professionnels que l'on peut ainsi recenser quelques années après les études.

Parmi ceux qui occupent des emplois non qualifiés en 2013, on trouve très essentiellement des jeunes sortis du supérieur sans y avoir acquis de diplôme ou bien seulement des diplômes des premiers niveaux du supérieur. Les diplômés à bac+3 et plus restent, pour la plupart, très largement épargnés par le risque d'occuper encore des emplois non qualifiés quelques années après leurs études.

Symétriquement, l'accès aux positions de cadres dès les premières années de vie professionnelle est une probabilité qui ne s'affirme réellement qu'à partir de bac+4 pour les diplômés des spécialités scientifiques, bac+5 pour les autres. Mais même à ces niveaux d'études élevés, des différences importantes subsistent selon les filières et spécialités d'origine. À niveau bac+5 égal par exemple, les diplômés des spécialités scientifiques accèdent plus fréquemment aux postes de cadres que les diplômés des autres spécialités ; et au sein des spécialités scientifiques, les sortants d'écoles d'ingénieurs gardent, encore, une nette avance sur les sortants d'université. Parmi les docteurs, les diplômés de LSHS continuent de tirer un peu moins bien leur épingle du jeu que les autres en termes de qualification des emplois occupés. Malgré ce, trois ans après leur doctorat, plus de 80 % des emplois qu'ils occupent relèvent bien de la catégorie cadre.

TYPE D'EMPLOI OCCUPÉ PAR LES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SELON LE DIPLÔME (%)

	Employé ou ouvrier non qualifié	Employé ou ouvrier qualifié	Cadre ou PI*	dont : PI	dont : cadre
Échec en L1 L2 universitaire	39	22	36	32	4
Échec en BTS DUT	40	24	33	30	3
Échec autre formation du sup.	24	11	63	38	25
Autre bac+2	11	5	81	44	37
BTS industriel	18	18	60	55	5
BTS tertiaire	31	18	49	42	8
DUT	19	11	67	49	18
Sortant de L2	20	9	66	44	22
Bac+2/3 santé	1	0	99	98	1
Bac+2/3 social	9	1	89	86	3
Autre bac+3	19	6	70	40	30
LP industrielle	7	8	85	69	16
LP tertiaire	13	14	70	53	17
L3 Lettres, sc.hum. et sociales	21	13	64	50	14
L3 Droit, éco, gestion	24	17	58	39	19
L3 Sciences	15	8	77	57	20
M1 Lettres, sc.hum. et sociales	7	9	83	51	32
M1 Droit, éco, gestion	12	9	77	40	37
M1 sciences	7	1	91	39	52
M2 Lettres, sc.hum. et sociales	7	3	88	31	57
M2 Droit, éco, gestion	7	4	88	27	61
M2 sciences	3	2	95	22	73
Autre M2	5	2	91	29	62
École de commerce bac+5	4	1	92	26	66
École d'ingénieurs bac+5	1	1	98	10	88
Doctorat Lettres, sc.h. et soc.	1	1	97	16	81
Doctorat Droit, éco et gestion	0	1	99	2	97
Doctorat sciences	1	0	98	4	94
Doctorat en santé	0	0	99	1	98
Total	15	10	73	40	33

* PI : profession intermédiaire.

Source : enquête Génération 2010 dans sa version comparable à la Génération 2004.

Champ : sortants du supérieur, en emploi trois ans après les études, N=15 121 individus (282 100 en données pondérées)

Lecture : parmi les sortants diplômés de BTS des spécialités industrielles, en emploi en 2013, 18 % travaillaient comme employé ou ouvrier non qualifié.

Poursuite de la tertiarisation des emplois entre Génération 2004 et Génération 2010

La comparaison entre les emplois occupés par les débutants sortis du supérieur en 2010 et par ceux sortis avant la crise, en 2004, témoigne d'une poursuite des mouvements de tertiarisation. Cette tertiarisation se déroule sous le signe d'une dualisation croissante des devenir professionnels des sortants du supérieur. Ainsi, pour les sortants du supérieur en emploi trois ans après leurs études, les emplois de cadres dans les services ont progressé de façon sensible tandis qu'ils restaient stables côté technique. Et à l'autre bout de l'échelle, les postes d'employés dits « non qualifiés » ont eux aussi progressé. Ces évolutions se font au détriment des emplois du milieu de tableau, en particulier des professions intermédiaires exercées dans les services.

Ces évolutions portant sur les emplois occupés trois ans après la fin de formation initiale paraissent suffisamment appuyées pour être lisibles à l'échelle des quelques années seulement séparant ces deux enquêtes. On retrouve là le mouvement de polarisation des emplois dans le tertiaire analysé globalement par la DARES⁽¹⁾. Sous cet angle, l'évolution des espaces professionnels où les jeunes démarrent leurs parcours d'insertion ne diffère pas de celle concernant les populations plus anciennes sur le marché du travail.

Selon les diplômés en sortie de l'enseignement supérieur, l'évolution des devenir professionnels entre les Générations 2004 et 2010 s'écarte de ce schéma général. Notamment, pour les jeunes les moins diplômés du supérieur, et ce jusqu'aux niveaux bac+3 inclus, la dualisation des devenir professionnels dans le tertiaire entre les deux Générations renvoie surtout à une dégradation des niveaux de qualification atteints au sein des métiers de services trois ans après la fin des études. On est moins, pour ces sortants-là, dans le cadre d'une dualisation des parcours d'insertion dans les services que dans celui d'un glissement vers le bas de l'échelle.

Par ailleurs, les docteurs de 2010 (toutes spécialités confondues, hors santé) ont bénéficié, eux, d'une progression sensible de l'accès aux postes de cadres dans les métiers techniques par rapport aux docteurs de 2004. Cette progression ne relève pas uniquement d'effets de composition, ce mouvement restant lisible quelles que soient les grandes spécialités du doctorat (hors santé). Comme en miroir, les titulaires de diplômes d'ingénieurs et de M2 sciences voient nettement s'éroder, eux, la part de leurs emplois situés du côté des métiers techniques – sur les postes de cadre comme de profession intermédiaire – au profit de postes de cadres du côté des services. En 2010, ces diplômés-là conduisent certes toujours vers le haut de l'échelle des emplois, mais ils mènent sensiblement moins vers des professions techniques que précédemment. Là encore, les effets de composition n'expliquent pas tout. Il est possible que s'y adjoigne une relative désaffection vis-à-vis des métiers techniques, ou bien une transformation du sens ou des projections que les jeunes et/ou les recruteurs accolent à ces diplômés d'ingénieurs et à ces masters de sciences.

ÉVOLUTION DES CATÉGORIES D'EMPLOIS OCCUPÉES, TROIS ANS APRÈS LES ÉTUDES, POUR LES SORTANTS DU SUPÉRIEUR DE GÉNÉRATION 2004 ET GÉNÉRATION 2010

	Jeunes de la Génération 2010, issus du supérieur, en emploi en 2013	Jeunes de la Génération 2004, issus du supérieur, en emploi en 2007
Agriculteur	600 0,2%	800 0,3%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	4 400 1,6%	3 100 1,1%
Cadre (Technique)*	32 200 11,4%	33 300 11,5%
Cadre (Services)*	61 300 21,7%	50 200 17,3%
PI (Technique)	27 900 9,9%	27 400 9,4%
PI (Services)	84 800 30,1%	100 600 34,6%
Employé qualifié	16 600 5,9%	19 800 6,8%
Ouvrier qualifié	10 800 3,8%	14 100 4,9%
Employé non qualifié	36 600 13,0%	32 500 11,2%
Ouvrier non qualifié	6 800 2,4%	8 600 3,0%
Effectif	282 000 100,0%	290 400 100,0%

* Les postes de cadres techniques sont entendus ici comme ceux relevant de la PCS 38 « Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises ». Cela inclut notamment les postes de cadres technico-commerciaux. Les postes de cadres des métiers de services réunissent le reste des emplois de cadres.

Sources : enquête Génération 2010 interrogée en 2013, et enquête Génération 2004 en 2007, dans leurs versions comparables.

Champ : sortants du supérieur, en emploi trois ans après leurs études, soit respectivement N=15 121 individus (282 100 en données pondérées) et N=15 538 individus (290 400 en données pondérées).

Lecture : parmi les sortants du supérieur de la Génération 2010, en emploi en 2013, 32 200 occupaient un poste de cadre côté technique, soit 11,4 % des sortants du supérieur de 2010.

⁽¹⁾ Voir DARES Analyses n° 28 (avril 2015), « En 30 ans, forte progression de l'emploi dans les métiers qualifiés et dans certains métiers peu qualifiés de services ».

Fiche 4 | L'apprentissage et les dispositifs d'aide à l'insertion dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage continue son développement dans l'enseignement supérieur

En 2010, 12 % des jeunes sortis de l'enseignement supérieur ont suivi une formation par apprentissage, dont l'offre s'est considérablement élargie en une quinzaine d'années. L'apprentissage se développe surtout au sein des BTS/DUT (23 % des diplômés) et des licences professionnelles (31 % des diplômés), mais se diffuse désormais également dans les grandes écoles, dont la part d'apprentis parmi les diplômés est proche de celle des filières professionnelles du supérieur court (NEF 52 p. 18-20, tableau 8).

Quand apprentissage ne rime pas forcément avec origines modestes

Au sein d'un même niveau et d'une même spécialité de diplôme, les publics apprentis se distinguent des publics "scolaires" par leur parcours dans le secondaire mais également par leurs caractéristiques sociodémographiques. L'apprentissage est une voie d'accès privilégiée à un diplôme de niveau bac+2 pour les bacheliers professionnels notamment et, pour les bacheliers technologiques, une voie d'accès à un diplôme d'une grande école. Néanmoins, le recrutement social semble moins ouvert en apprentissage dans les filières professionnelles courtes, au contraire des grandes écoles où les écarts sur les origines sociales sont plus conformes aux différences observées sur les parcours dans le secondaire (Figure 1).

L'apprentissage n'est pas forcément la voie de formation des jeunes d'origine modeste. Pour les diplômés de licence professionnelle les origines sociales des apprentis sont plus « huppées » que celles des « scolaires ». Pour les diplômés des grandes écoles, à l'inverse, les origines sociales sont un peu plus populaires chez les sortants d'apprentissage.

FIGURE 1. L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : ORIGINE NATIONALE, PCS ET DIPLÔMES DES PARENTS (EN %)

	Part des jeunes d'origine immigrée		Part des jeunes dont au moins un des parents est cadre		Part des jeunes dont les deux parents sont ouvriers, employés, etc.		Part des jeunes dont le père est diplômé du supérieur		Part des jeunes dont la mère est diplômée du supérieur	
	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti
Sortants du supérieur non diplômés	24	19	29	29	50	48	19	19	24	19
Bac+2 industriel	14	11	30	32	39	39	20	21	23	21
Bac+2 tertiaire	22	17	28	34	50	43	16	19	20	24
Bac+2/3 santé social	14	ns	38	ns	43	ns	27	ns	33	ns
Licence pro	15	17	32	40	40	32	20	25	27	31
Bac+3/+4	20	17	41	44	37	32	29	20	33	27
M2 universitaire et autre	18	26	53	48	27	30	42	44	44	42
Bac+5 grandes écoles	16	21	59	46	19	24	51	42	52	36
Doctorat	16	ns	66	ns	18	ns	53	ns	48	ns
Total	19	18	40	38	38	37	29	27	33	28

Champ : sortants de l'enseignement supérieur par la voie scolaire (325 000 jeunes) et par celle de l'apprentissage (44 000 jeunes).

Source : Céreq, enquête Génération 2010, interrogation 2013.

Des dispositifs d'aide à l'insertion qui s'installent dans les universités même si les grandes écoles conservent une longueur d'avance

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), promulguée en 2007, a induit une intégration progressive des dispositifs d'aide à l'orientation et à l'insertion au sein des cursus universitaires. Pour cela, les universités ont consolidé les SCUIO et créé des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). L'accompagnement proposé aux étudiants est large et diversifié. Il consiste principalement à la préparation de l'insertion, à la prise de contact avec le milieu professionnel et à l'entrepreneuriat. Près de 77 % des sortants de l'enseignement supérieur (hors docteurs) ont bénéficié d'au moins une des aides proposées et organisées par leur établissement de formation, l'année de leur sortie du système éducatif.

La LRU a surtout permis de diffuser ces dispositifs d'accompagnement et de professionnalisation dans les filières universitaires généralistes qui n'avaient pas déjà cette tradition, au contraire des grandes écoles et, dans une moindre mesure, des filières professionnelles courtes de l'université.

Les dispositifs auxquels les jeunes ont le plus recours dans l'enseignement supérieur sont : les aides pour trouver un stage (41 %), connaître les débouchés professionnels (39 %), réaliser son CV (37 %), contacter les entreprises (32 %) et construire un projet professionnel (29 %) (figure 2).

Les grandes écoles se distinguent car elles proposent une plus large palette de dispositifs d'accompagnement. Ainsi, l'année de leur sortie du système éducatif, la moitié de leurs diplômés ont au moins suivi quatre dispositifs différents.

Parmi les non-diplômés, les diplômés de L3 et de master 1, une majorité des jeunes n'a suivi qu'un seul dispositif. Pour les BTS/DUT, bac+2/3 en santé social, licence professionnelle et master 2, les jeunes en suivent en moyenne un peu plus de deux. La licence professionnelle apparaît comme le diplôme universitaire où les diplômés bénéficient du plus grand nombre de dispositifs (NEF 52 tableau 12 p.27).

À l'université, ces dispositifs d'accompagnement dans leur forme actuelle, sont encore récents. En effet, ils sont, pour partie, encore en phase de généralisation. C'est une des raisons pour lesquelles un certain nombre de jeunes sont sortis de l'enseignement supérieur en 2010 sans en avoir bénéficié.

FIGURE 2. RECOURS AUX DISPOSITIFS D'AIDE À L'ORIENTATION ET À L'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL* (EN %)

	Aide pour trouver un stage	Aide pour connaître les débouchés professionnels	Aide à la réalisation du CV	Aide pour contacter les entreprises	Aide à la construction du projet professionnel	Aide pour identifier ses compétences	Sensibilisation à l'entrepreneuriat	Aide à la création d'entreprise
Échec en L1 L2 universitaire	8	28	10	8	12	7	3	1
Échec en BTS DUT et autre formation du supérieur	30	35	29	26	19	18	8	3
BTS-DUT	38	44	46	38	25	23	12	6
Bac+2/3 santé social	69	40	19	21	43	29	7	5
Licence pro	42	43	47	41	27	23	16	6
L3	26	30	21	19	20	15	8	4
M1	30	25	18	17	18	14	10	4
M2	41	38	35	31	27	19	18	5
École de commerce	56	44	65	55	60	47	51	15
École d'ingénieurs	59	50	66	51	50	36	39	10
Total	41	39	37	32	29	23	15	6

* en classe terminale de diplôme en 2009/2010, hors doctorat (288 000 jeunes).

Source : Céreq, enquête Génération 2010, interrogation 2013.